

De plus, il faut réviser le Code criminel. Dans de nombreux domaines, des changements s'imposent depuis longtemps. Mon parti et moi-même nous nous engageons bien sûr à collaborer avec le gouvernement pour apporter des améliorations au Code criminel. D'autres questions préoccupent la collectivité, questions que, selon le ministre, le gouvernement se propose de régler, comme celles du racolage et de la pornographie. Je conseille au ministre d'agir avec circonspection dans ces domaines, tout particulièrement dans le cas du racolage, car il serait fort peu judicieux d'apporter systématiquement des modifications simplistes au Code criminel et de risquer ainsi d'aggraver la situation des femmes qui sont déjà victimes à cet égard. Il nous faut examiner très attentivement les causes de la prostitution, tant économiques que sociales, et chercher à créer un milieu sûr où les gens ne seront plus harcelés, y compris les femmes qui le sont souvent par d'éventuels clients.

Il importe également que le gouvernement étudie et mette en application les importantes recommandations qu'a faites la Commission canadienne des droits de la personne à l'égard de la Charte des droits de la personne. Ces recommandations ont été laissées en plan beaucoup trop longtemps. Pendant des années, le gouvernement libéral a fait la sourde oreille aux recommandations de cet organisme qui s'emploie à mieux protéger les minorités du pays et à interdire toute discrimination fondée entre autres, sur l'orientation sexuelle et l'appartenance politique. J'espère que le gouvernement actuel, contrairement à l'ancien, agira.

On a également fait allusion à la Commission Badgley. Je suis bien sûr déçu qu'on ait passé sous silence les très importantes recommandations de cette commission dans le discours du trône. La commission a en effet mis à jour un problème national très grave et très répandu: celui des abus sexuels dont sont victimes les enfants. Même s'il n'en a pas parlé dans le discours du trône, j'espère que le gouvernement est prêt à s'attaquer à ce problème dans les plus brefs délais en créant, entre autres, le poste de commissaire relevant directement du premier ministre, comme l'a recommandé la Commission Badgley.

● (1150)

Nous avons également pris connaissance dernièrement d'une autre grave injustice de nos textes de loi. Elle est ressortie très clairement dans les tribunaux de Toronto au cours des dernières semaines. Je parle de l'injustice dans le domaine de l'avortement. Il s'impose, selon moi, à la lumière des témoignages entendus au tribunal à Toronto, selon lesquels bien des Canadiennes n'ont pas accès à des avortements thérapeutiques sûrs, tout particulièrement les femmes pauvres et celles des régions rurales, que le Parlement agisse sans plus tarder. Il faut abroger les dispositions du Code criminel portant sur l'avortement et reconnaître que c'est essentiellement à la femme elle-même, en consultation avec son médecin, qu'incombe la décision de subir ou non un avortement. Nous devons envisager en même temps une gamme beaucoup plus étendue de moyens de prévention, dans les domaines de l'éducation sexuelle et de la

### Réorganisation judiciaire—Loi

régulation des naissances ainsi que d'autres recherches sur des méthodes sûres et efficaces de contraception.

On a mentionné la Charte des droits et des libertés. Je rappelle aux député que les membres du parti conservateur se sont opposés à cette charte. Elle renferme une disposition dérogatoire qui peut effectivement annuler les droits les plus fondamentaux conférés en vertu de cette charte. Quand l'article 15 sur l'égalité des droits entrera en vigueur, nous demanderons certainement au gouvernement de nous donner l'assurance que toute la législation fédérale sera modifiée conformément à ces dispositions de la Charte des droits et des libertés et que ces dispositions seront appliquées dans tous les domaines de ressort fédéral.

Quant au projet de loi à l'étude, nous l'appuyons assurément. Je constate que le gouvernement éclairé du Manitoba tente de réorganiser ses tribunaux. J'espère que le gouvernement sera disposé, dans l'administration de la justice à suivre l'exemple de ce gouvernement qui a apporté des changements très progressistes dans le domaine de la réforme du droit et de la justice.

Nous appuyons ce projet de loi. Je compte certes collaborer avec le gouvernement dans les domaines où les changements législatifs se font attendre depuis trop longtemps et m'élever énergiquement contre les démarches des dinosaures au sein du parti conservateur qui, en matière de législation et de réforme du droit, cherchent à revenir en arrière.

**M. Stackhouse:** Monsieur le Président, le député me permet-il de poser une question?

**Le président suppléant (M. Paproski):** Aucune question ne peut être posée aux trois premiers députés qui ont pris la parole aujourd'hui. Toutefois, le député pourrait poser sa question avec le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

**M. Stackhouse:** Étant donné que plus de 60,000 avortements sont pratiqués chaque année, pourquoi le député estime-t-il que la loi actuellement en vigueur n'est pas assez souple envers les Canadiennes qui veulent obtenir un avortement?

**M. Robinson:** Monsieur le Président, j'invite le député à examiner les témoignages présentés devant le tribunal à Toronto et à consulter le rapport de la commission Badgley qui renferme des témoignages très clairs et éloquents ainsi que des preuves probantes démontrant que des milliers de Canadiennes n'ont pas accès à un avortement thérapeutique sûr. Je transmettrai volontiers cette documentation au député.

**M. Gordon Taylor (Bow River):** Monsieur le Président, je n'avais pas l'intention de participer au débat jusqu'à ce que le député de Burnaby (M. Robinson) parle des dinosaures. Il se trouve qu'il y a des centaines de dinosaures dans les collines de ma circonscription. Ils s'y trouvent parce qu'ils ont été incapables de s'adapter à l'évolution. A mon avis, il en sera de même du Nouveau parti démocratique qui refuse de s'adapter à une situation nouvelle. Le parti progressiste conservateur veut modifier des choses au Canada.